

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION 2016 - 2017

### EXÉCUTIF

**Constance Hudak**, présidente  
613 761-9419, 819 671-3094

**Alain Mercier**, vice président  
819 671-4899

**Jens Urban**, secrétaire  
819 671-8660,  
613 986-9569 (c)

**David Hodgkin**, trésorier  
819 671-0249

**Tony Bernard**, directeur  
représentant les lacs  
613 737-4899, 819 671-6547

### REPRÉSENTANTS DES LACS

#### BARNES

**Clayton Devine**  
613 841-5950, 819 671-0672

**Don Stanley**  
613 830-1724, 819 671-9945

#### BATAILLE

**Elaine Carisse**  
819 671-6756

**Luc Fournier**  
613 742-8134, 613 295-1289 (c)  
613 998-4472 (bureau)

**Shane Livingstone**  
613 526-3354, 819 671-6582

**John Smart**  
613 232-3063, 819 671-5444

#### CHEVREUIL vacant

#### CORRIGAN

**Paul Chedore**  
613 724-7590

#### DES ÉPINETTES

**Doug Holden**  
819 671-9654

#### LOUISE

**André Cossette**  
613 824-5695, 613 619-0520 (c)

#### MASKINONGÉ

**Alain Mercier**  
819 671-4899

#### RHÉAUME

**Stéphan Bergevin**  
613 724-9723, 819 671-6798

**Tony Bernard**  
613 737-4899, 819 671-6547

**Richard Legault**  
613 233-4199, 819 671-5133  
1 239 772-7212  
(mi-novembre à mi-avril)

**Laurent Roy**  
819 671-3697  
819 360-5157 (c)

#### TRUITE

**Chris Hemmingway**  
819 671-8084

# ASSOCIATION PERKINS-SUR-LE-LAC



## MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE



L'été et l'hiver passés furent calmes et sans incident. Nous n'avons pas eu de grandes surprises ou de défis environnementaux. Heureusement, nous pouvons continuer à profiter de notre petit coin de paradis. Malgré cela, il y a une demande croissante de propriétés comme la nôtre et nous avons tous vu un léger saut dans les ventes immobilières au cours de la dernière année. De plus, en notant la croissance de la population à Val-des-Monts au cours de la dernière décennie, il sera essentiel pour nous de continuer à reconnaître les changements qui nous entourent et à prendre soin d'observer les exigences environnementales.

Aussi important que l'environnement, nous aimons toujours nous amuser. PSSL continue d'organiser des événements sociaux à la plage du lac Bataille-les régates avec jeux pour enfants, l'épluchette de blé d'inde etc. Nous assistons également aux fantastiques et professionnels feux d'artifice de la fête du Canada au lac Barnes, au tournoi de curling et offrons un goûter et des rafraîchissements lors de notre assemblée générale annuelle. De plus, votre association bénévole procède à la vérification de la qualité de l'eau (les résultats sont sur le site PSSL, [www.pssl.ca](http://www.pssl.ca)), l'ensemencement des lacs avec de la truite, le tout pour notre plaisir collectif.

Je tiens à remercier tous les bénévoles et les membres du Conseil d'administration qui contribuent de diverses manières à maintenir active votre association. Je tiens particulièrement à souligner les contributions de longue date du résident du lac Barnes, Don Stanley, décédé en juin dernier. De plus, au nom de l'Exécutif de l'Association, je tiens aussi à souligner la précieuse collaboration de notre conseiller du quartier et résident de PSSL, monsieur Claude Bergeron, ainsi que la disponibilité du maire Jacques Laurin. En plus, cette année, nous avons reçu une reconnaissance du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport qui nous a permis de recevoir une subvention de 200 \$, suite à la recommandation de notre député provincial, Stéphanie Vallée.

En terminant, profitez de ce bulletin et participez aux activités à venir cette année. Celles-ci sont détaillées sur le site de PSSL et sur les panneaux d'affichage dans le Domaine. Nous avons besoin de bénévoles pour les régates et l'épluchette de blé d'inde-communiqués avec Jens Urban au 819 671-8660 ou à [info@pssl.ca](mailto:info@pssl.ca). Le travail n'est pas une corvée, c'est amusant, souvent aussi simple que de prêter un bateau à rames pour les régates ou l'installation de chaises.

Nos entreprises locales nous aident financièrement en plaçant des annonces dans notre bulletin. Dites-leur que vous avez vu leurs annonces et encouragez-les.

Passez un bel été et nos meilleurs vœux de l'Association PSSL. – **Constance Hudak**

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Nous espérons vous voir à l'Assemblée générale annuelle, le dimanche 17 juillet 2016 à 09h30 (beau temps, mauvais temps). Venez rejoindre vos voisins et amis du lac à la Bibliothèque municipale de Val-des-Monts (17, chemin du Manoir) dans la salle J.A. Perkins, située dans le complexe municipal directement en face du Marché Richelieu dans le village. L'Association vous offrira un léger goûter / rafraîchissements immédiatement après l'AGA.

Pour aider à accélérer l'inscription des membres et le processus de réception, s'il vous plaît, soit :  
i) suivre le processus d'adhésion et de paiement en ligne à [www.pssl.ca](http://www.pssl.ca), ou ii) de retourner le formulaire d'adhésion sur papier (p. 20) complété et accompagné de votre chèque par la poste. Vous pouvez également vous inscrire sur place avant le début de la réunion.

## COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2016 - 2017

### EXÉCUTIF

Constance Hudak, présidente  
Alain Mercier, vice président  
Jens Urban, secrétaire  
David Hodgkin, trésorier  
Tony Bernard, administrateur

### COMMUNICATIONS

Constance Hudak, présidente  
Tony Bernard | Luc Fournier | Cynthia Hamady  
Odette Surch

### ENVIRONNEMENT

Chris Hemmingway et Doug Holden, co-présidents  
Paul Chedore | André Cossette | Richard Legault  
Shane Livingstone | Laurent Roy

### ADHÉSION ET MEMBRIÉTÉ

David Hodgkin, président  
Clayton Devine | Laurent Roy | John Smart | Don Stanley

### TITRES DE PROPRIÉTÉS ET LITIGES

Tony Bernard, président  
Stéphan Bergeron | David Hodgkin | Laurent Roy  
John Smart | Don Stanley

### RÉCRÉATION ET ACTIVITÉS SOCIALES

Clayton Devine, président  
Elaine Carisse | Richard Legault | Rita Legault  
Jens Urban

### FÉDÉRATION DES LACS DE VAL-DES-MONTS (FLVDM)

Alain Mercier | Chris Hemmingway, suppléant

## MESSAGE DE NOTRE CONSEILLER MUNICIPAL



Chers concitoyens et concitoyennes  
du Domaine Perkins-sur-le-lac,

Une autre année s'est déjà écoulée et nous avons eu une longue saison hivernale assez difficile. Cependant, beaucoup de choses se sont passées au sein de la municipalité.

Au cours de la dernière année, j'ai reçu le mandat de présider un comité « spécial » sur le plan directeur d'eau du bassin versant de la rivière Blanche Ouest. J'ai le plaisir de vous annoncer que le projet a bien progressé, et ce, grâce à la bonne relation entre le service de l'Environnement et de l'Urbanisme de la municipalité et la Fédération des lacs de Val-des-Monts. Le rapport de caractérisation des lacs et cours d'eau du bassin versant est presque terminé et corrigé. Il sera bientôt transmis à l'Agence de bassin versant des 7 afin d'être validé. Il s'agit d'un rapport de plus de 1 200 pages qui est, selon moi, le plus détaillé et complet que j'ai observé. Les prochaines étapes consisteront à consulter le public, à cerner les problèmes, à formuler des recommandations et à établir les priorités pour corriger les situations. Un projet similaire est déjà en marche pour les cours d'eau du bassin versant de la rivière La Lièvre dont plusieurs lacs de notre Domaine font partie.

La première année du projet d'entretien des chemins privés ouverts au public par tolérance, qui vise à aider les résidents à gérer l'entretien hivernal et estival des chemins privés, s'est avéré un échec pour plusieurs raisons. Le comité « spécial » s'est cependant relevé les manches pour préparer un guide afin d'aider les associations de chemins à soumettre des demandes contenant tous les renseignements nécessaires pour respecter les différents critères. Le guide indique aussi les coordonnées des employés de la municipalité qui peuvent fournir des renseignements sur les propriétaires du chemin et le nombre de propriétaires situés sur ce chemin.

J'ai été informé que Foresterie Lauzon allait effectuer une coupe de bois en partie dans notre secteur situé au nord du lac Louise. J'ai immédiatement avisé la présidente de l'Association et transmis à l'ingénieur responsable du chantier toutes vos préoccupations. J'ai établi une bonne relation avec l'ingénieur, qui me tient au courant des étapes et des opérations. La coupe du bois est maintenant terminée et je devrais être informé au moins 48 heures à l'avance de la cueillette des billots.

J'ai également le plaisir de vous annoncer que la municipalité est parvenue à obtenir un terrain pour la nouvelle école sur Montée Paiement et que les travaux débiteront au cours des semaines suivant la rédaction du présent article. Le Conseil municipal a décidé de bonifier la construction de l'édifice afin de se doter d'une salle pouvant accueillir environ 400 personnes, ce qui permettra la tenue d'événements sociaux, récréatifs et sportifs à Val-des-Monts.

Comme vous le savez, la municipalité doit se doter d'infrastructures afin de bien servir sa population. Les infrastructures en place ont été conçues pour desservir 5 000 personnes alors que notre population permanente s'élève maintenant à 12 000 personnes. Il va sans dire que ces acquisitions augmenteront notre taux d'endettement, mais je tiens à vous assurer que notre taux demeurera bien en deçà de la moyenne provinciale.

Je sollicite également votre appui cet automne pour effectuer un deuxième mandat lors des élections municipales qui auront lieu au début du mois de novembre. J'ai l'intention de continuer à vous servir et de terminer les projets susmentionnés.

Au plaisir de vous revoir lors des festivités de l'association PSLL.

**Claude Bergeron, Conseiller du district no 3, Municipalité de Val-des-Monts**



Montrez-  
Vous Fier !

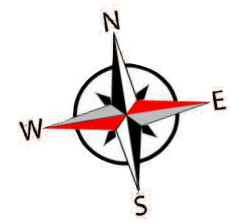
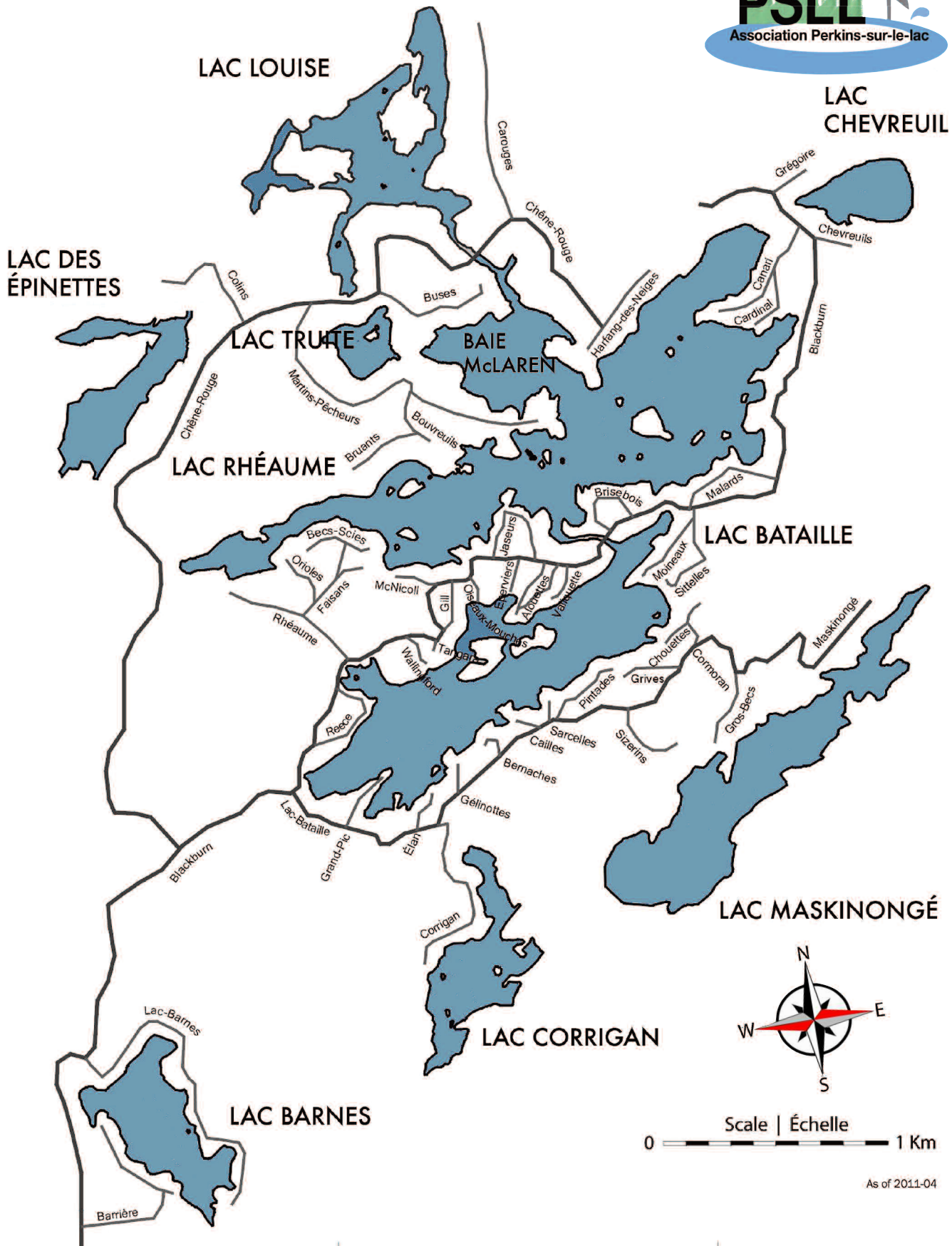


Pour 2017 la PSLL répète l'offre de son sigle sur des casquettes et T-shirts avec un choix de couleurs :

T-shirts (S, M, L de femmes en rose ou gris ; S, M, L, XL, XXL des hommes dans le sable ou or) et Casquettes (une taille en gris, bleu foncé ou blanc). Et toujours seulement 15 \$ chacun.



Disponible aux événements de PSLL ou contactez Jens Urban par téléphone au 819 671-8660 ou par courriel au [info@psll.ca](mailto:info@psll.ca). Pour voir les couleurs disponibles, aller sur le site Web de l'Association, [www.psll.ca/new-blog-1/2015/3/15/t-shirts-et-casquettes-t-shirts-and-ball-caps](http://www.psll.ca/new-blog-1/2015/3/15/t-shirts-et-casquettes-t-shirts-and-ball-caps)



Scale | Échelle 0 1 Km

As of 2011-04

# NUMÉROS DE TÉLÉPHONES UTILES

## ANIMAUX / OISEAUX

### CASTORS

- Mario Boucher (trappage en saison) .....819 671-8457

### OISEAUX

- Centre de soin des oiseaux sauvages .....613 828-2849

### CHIENS ET AUTRES ANIMAUX DOMESTIQUES

- Outaouais SPCA (licences et services) .....819 243-2004
- Les plaintes  
(concernant les animaux domestiques) .....819 205-2908

### AUTRES ANIMAUX (OURS, ETC.)

- Protection de la faune : MNR Qc.....819 246-1910
- SOS Braconnage- 24 h : MNR Qc.....1 800 463-2191  
(permis de chasse et pêche et règlements; également pour  
signaler le braconnage, les oiseaux ou les ratons laveurs morts)

## BOÎTES POSTALES

- Postes Canada .....1 866 607-6301

## FEU

- **URGENCE** .....**911**

## JOURNAUX

- Ottawa Citizen (abonnements) .....613 596-1950
- Le Droit .....613 562-0222
- Journal L'Envol .....819 671-1502

## LAC BATAILLE RAMPE D'ACCÈS

### PORTE D'ACCÈS (avis de 24 hres) :

- Clayton .....819 671-0672
- David H .....819 671-0249
- David K .....613 454-8241
- Diane .....819 671-1435
- Elaine.....819 671-6756
- Jens .....819 671-8660  
(c) : 613 986-9569
- Paul.....819 671-4090
- Thérèse and Denis .....819 671-2633

## ORGANISATIONS

- Association Perkins-sur-le-lac  
(voir les coordonnées à la p. 1)
- Fédération des lacs de Val-des-Monts (FLVDM)  
Stéphanie Milot, coordonnatrice  
federationslacsvaldesmonts@gmail.com/www.federationdeslacs.ca

## POLICE (MRC DES-COLLINES)

- **URGENCE** ..... **911**
- Appels non urgents.....1 819 459-9911  
gratuit : 1 888 459-9911  
(pour les rapports de la navigation dangereuse, le bruit,  
d'autres perturbations, etc.)
- Informations.....1 819 459-2422  
gratuit : 1 877 459-2422

## ROUTES

### MUNICIPALES (voir ci-dessous Municipalité de Val-des-Monts)

### PRIVÉS (contactez votre représentant du comité de route locale) :

- Chemin du Lac Barnes, Rita Legault.....819 671-0672
- Chemin de la Barrière, Linda Elford .....819 671-3344
- Chemins des Moineaux/des Sittelles, John Smart  
jsmart@rogers.com, 819 671-0061 (chalet), 613 232-3063
- Chemin Pintades, Jean Montgrain .....819 671-7545
- Chemin Rhéaume Nord, Daryl Neve .....819 671-1392
- Chemin Rhéaume Ouest, David Hodgkin .....819 671-0249

## SANTÉ

- **URGENCE** .....**911**
- **INFOS SANTÉ QUÉBEC**.....**811**
- **ANTIPOISON DU QUÉBEC** .....**1 800 463-5060**

### CLINIQUE (ouverte 24h/7 pour les urgences)

- Centre de Santé Clinique de Val-des-Monts ....819 459-1112  
1884, rte du Carrefour poste 775 ; gratuit : 1 877 459-1112

### HÔPITAUX

- Gatineau .....819 966-6100
- Hull .....819 966-6200
- Wakefield .....819 459-1112  
gratuit : 1 877 459-1112

## SERVICES

### HYDRO QUÉBEC

- Panne de courant .....1 800 790-2424
- Service à la clientèle.....1 888 385-7252

### TÉLÉPHONE

- Bell services à la clientèle.....310-7070  
(pour tous services y compris téléphone défectueux, débranchement, etc.)

## MUNICIPALITÉ DE VAL-DES-MONTS

[www.val-des-monts.net](http://www.val-des-monts.net) | 819 457-9400

1, route du Carrefour, Val-des-Monts (QC) J8N 4E9

Consultez le site Web pour les heures d'ouverture

### ÉLUS

- Le maire, Jacques Laurin ..... 819 457-9400  
courriel : jacqueslaurin@val-des-monts.net poste 2208
- Conseiller, Claude Bergeron .....819 671-0501  
courriel : claudebergeron@val-des-monts.net (c) : 819 962-4638

### MUNICIPALITÉ NUMÉRO PRINCIPAL .....819 457-9400

- Réception / Informations générales ..... choisir 0
- Plaintes concernant les conditions de la route,  
de l'environnement, des déchets, des animaux, ou  
des informations sur recyclage ou ramassage  
des ordures .....choisir 1
- Environnement et urbanisme.....choisir 2
- Travaux publics .....choisir 3
- Finances.....choisir 4
- Activités communautaires et sportives .....choisir 5
- Sécurité incendie.....choisir 6
- Administration .....choisir 7

## À L'INTÉRIEUR

Message du Président.....	1
Conseil d'Administration de l'Association 2016 - 2017 .....	1
Assemblée Générale Annuelle.....	1
Mesaage de Notre Conseiller Municipal .....	2
Comités du Conseil d'Administration 2016 - 2017 .....	2
Marchandises avec Logo de PSLL.....	2
Carte des Routes de PSLL.....	3
Numéros de Téléphones Utiles .....	4
Informations sur la Pêche .....	5
Calendrier des Activités 2017-2018 .....	5
Événements Sociaux de PSLL 2016 - 2107 .....	6
Informations Nautiques	
Carte des Eaux Navigables .....	7
Accès à la Rampe de Lancement des Bateaux ...	7
Attention : Condeucteurs d'Embarcation .....	8
Dégel du Lac Rhéaume .....	8
Erreurs Commises et Leçons Apprises.....	9
Savez-Vous Vraiment ce Qui se Passe?.....	11
Environnement.....	12
Milfoil .....	12
Collecte de Déchets.....	12
L'Autre Val-des-Monts .....	13
Annonces Publicitaires .....	14
Avis de Convocation AGA.....	15
Conseil d'Administration PSLL.....	16
Rapport du Trésorier.....	17
Rapport du Trésorier.....	18
Renseignements sur l'Adhésion .....	19
Formulaire d'Adhésion.....	20

## La Saison de Pêche est Ici !

Il n'y a rien de mieux qu'une journée de pêche – mais seulement si vous avez votre licence et connaissez les règlements ! Pour vérifier les exigences du Québec pour la pêche sportive dans notre région (Zone 10), visitez à [www.mffp.gouv.qc.ca/publications/enligne/faune/reglementation-peche/index.asp](http://www.mffp.gouv.qc.ca/publications/enligne/faune/reglementation-peche/index.asp). Les licences peuvent être achetées à Val-des-Monts au Marché Richelieu, 1732, route du Carrefour ; J.B. McClelland et Fils Marchands Généraux, 36, chemin du Pont ; and Marché Alimentaire R. Tessier Inc., 1019, route Principale.

Le Bulletin PSLL est publié une fois par an en juin avant l'assemblée générale annuelle. Les articles sont les bienvenus. Le contenu peut être modifié pour plus de clarté et de longueur.

S'il vous plaît adresser toute correspondance à : [editor.pslnews@gmail.com](mailto:editor.pslnews@gmail.com)

Pour les demandes de publicité s'il vous plaît contacter : Jens Urban, 819 671-8660 ou [info@psll.ca](mailto:info@psll.ca)

## CALENDRIER DES ACTIVITÉS 2017-2018

**Nouveau pour 2017 : Achetez des billets pour les événements PSLL en ligne!**

Visitez [www.psl.ca/event-calendar](http://www.psl.ca/event-calendar) pour plus d'informations.



### 2017

#### FEU D'ARTIFICE FÊTE DU CANADA AU LAC BARNES

le **SAMEDI 1 JUILLET** | 21h à 22h

**72, chemin du Lac Barnes, Val-des-Monts (QC) J8N 6E4**

Rita Legault et Clayton Devine, hôtes. Apportez vos propres chaises de jardin, des boissons et des collations. 25 \$ par famille, payable à Clayton Devine, ou achetez vos billets en ligne à [www.psl.ca/event-calendar](http://www.psl.ca/event-calendar). **Pour plus d'informations contacter Clayton Devine, 819 671-0672 ou [clayton@nagameservers.com](mailto:clayton@nagameservers.com)**

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION PSLL

le **DIMANCHE 16 JUILLET** | 09h30

**Bibliothèque municipale de Val-des-Monts, 17, chemin du Manoir, salle J.A. Perkins, Val-des-Monts (QC) J8N 7E8** Léger goûter après la réunion.

#### le 6ème RÉGATE ANNUELLE ET MÉCHOUI

le **DIMANCHE 5 AOÛT** | 14h à 02h (6 AOÛT)

**Plage du Lac Bataille, 604, chemin Blackburn, Val-des-Monts (QC) J8N 6E9**

Courses nautiques : baignade, pédalo, canoë et kayak. Rôti de porc, d'agneau ou de boeuf dîner à 18h – Adultes 15 \$ par personne ; Enfants 10 \$ chacun. 20 \$ à la porte. Apportez vos propres chaises de jardin, des boissons et des collations. Dîner billets sont disponibles dès maintenant auprès de Jens Urban (voir les informations de contact ci-dessous) ou en ligne à [www.psl.ca/event-calendar](http://www.psl.ca/event-calendar). **Pour plus d'informations contacter Jens Urban, 819 671-8660, [jensurban@gmail.com](mailto:jensurban@gmail.com). Pour l'horaire complet voir le site de l'Association, [www.psl.ca](http://www.psl.ca) BÉNÉVOLES NÉCESSAIRES POUR CET ÉVÉNEMENT! Contactez Jens au 819 671-8660.**

#### ÉPLUCHETTE DE BLÉ D'INDE le **SAMEDI 2 SEPTEMBRE** | 17h à 22h

**Plage du Lac Bataille, 604, chemin Blackburn, Val-des-Monts (QC) J8N 6E9**

Pour tous les membres de PSLL. Épluchette, BBQ hot-dogs (viande et légumes). Boissons disponibles pour une somme modique. Apportez vos propres chaises de jardin, des boissons et des collations. **BÉNÉVOLES NÉCESSAIRES POUR CET ÉVÉNEMENT! Contactez Jens au 819 671-8660. Pour plus de détails voir le site de l'Association, [www.psl.ca](http://www.psl.ca)**

### 2018

#### TOURNOI DE CURLING

**72, chemin du Lac Barnes, Val-des-Monts (QC) J8N 6E4**

Rita Legault et Clayton Devine, hôtes. Détails à venir sur le site Web [www.psl.ca](http://www.psl.ca)

#### AUTRES ÉVÉNEMENTS D'ÉTÉ 2017 :

##### PROJECTIONS GRATUITES EN PLEIN AIR

les **VENDREDIS** en AOÛT | 20h30 | Dans divers parcs de Val-des-Mont

Commandités par la municipalité de Val-des-Monts. **Pour plus de détails, voir la publication Val-des-Monts en Bref, page 19, [www.val-des-monts.net/fr/7-val-des-monts-en-bref](http://www.val-des-monts.net/fr/7-val-des-monts-en-bref)**

la **62e FOIRE DE POLTIMORE** le **12-13 AOÛT** | 2740, Rte Principale

Amusement pour toute la famille! **Pour plus de détails, voir [www.poltimorefair.com](http://www.poltimorefair.com)**

# RÉSUMÉ : ÉVÉNEMENTS SOCIAUX DE PSSLL 2016 - 2017

Depuis le début des événements annuels en 2012 pour reconnaître le 50e anniversaire du PSSLL, nous espérons créer quelque chose qui deviendrait en quelque sorte une tradition. Sans oublier notre mission principale de protéger et améliorer le milieu écologique de notre quartier, nous voulions tout de même créer des opportunités de rencontrer nos voisins dans un ou plusieurs de nos événements sociaux annuels.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que les rencontres de 2016-2017 ont été un grand succès. Nos anciens et nouveaux membres ont profité de quelques occasions pour se rencontrer et partager des moments amusants.



En 2016, nous avons célébré la Journée du Canada au début du mois de juillet avec un grand feu d'artifice au bord de la plage,

superbement organisé comme d'habitude par Rita et Clayton au Lac Barnes. Le spectacle incroyable a permis aux familles de célébrer la Fête du Canada et de reconnaître la bonne fortune et l'amitié que nous partageons tous comme collectivité.



Les activités se sont poursuivies avec un tournoi de golf et un dîner barbecue au terrain de golf Tecumseh. Bien que nous



avons décidé de faire de ce tournoi de golf le dernier pour le moment, les joueurs étaient de bonne humeur et tous et chacun ont apprécié l'opportunité de jouer, l'excellente cuisine et la bonne variété de prix.



Comme chaque année, notre plus grand événement annuel, la régates de jour et le méchouis, ont eu lieu le long week-end d'août sur la plage du Lac Bataille. Environ 150 résidents de la communauté PSSLL ont participé à des courses de kayak, de

canoë et de pédalo, ainsi que des concours de natation pour tous les âges. Les participants enthousiastes – à la fois les coureurs et leurs sections d'encouragement – ont passé de bons moments et ont fait de nouvelles connaissances en partageant un repas « gastronomique » – un cochon entier rôti et du bœuf cuit à la broche. Pour la régates de 2017, l'Association offrira toutes les salades et les accompagnements, car nous en avons manqués très rapidement – probablement en



raison des participants affamés de la régates !



Nous avons fermé la saison estivale avec une épluchette de blé d'inde au lac Bataille. Il y avait beaucoup de maïs, bien sûr, mais aussi des hot-dogs et un feu de camp. Plusieurs



étaient encore une fois de la partie et il ne restait que quelques épis de maïs à la fin de la journée ! Cette magnifique soirée s'est terminée par une session de chant Karaoke.

Notre activité hivernale est elle aussi tout aussi populaire. Lors d'un beau jour de février, dix équipes



de curling - et leurs fans dévoués – se sont rendus à la maison et la patinoire du Lac Barnes de Rita et Clayton (créée pour l'occasion) pour tenter de remporter un des trophées au PSSLL Curling Bonspiel de 2017.

La journée a été rempli de jeux animés prenant place sur trois surfaces de glace ainsi que sur la véranda où les participants ont bavardé en mangeant de la nourriture et des boissons chaudes. Notre maire, Jacques Laurin, était lui-même présent pour remettre les trophées aux équipes gagnantes.



Encore une fois, un gros merci à tous les bénévoles qui rendent les événements possibles, mais surtout à Rita Legault et Clayton Devine, les organisateurs hors-pairs de ces merveilleux rassemblements sociaux. Rita et Clayton se retireront un peu de l'organisation de nos événements, mais ils continueront à organiser les feux d'artifice et le curling bonspiel. Pour cette raison, de nouveaux organisateurs bénévoles sont nécessaires et toujours les bienvenus ! Avec la saison 2017 déjà en plein essor, assurez-vous de consulter notre calendrier d'activités dans ce bulletin pour plus d'informations sur les événements à venir. Et – à partir de cette année – les billets pour les événements peuvent être achetés en ligne sur le site Web du PSSLL. Vous trouverez plus de détails sur [www.pssl.ca](http://www.pssl.ca), sur les panneaux d'information ou en communiquant avec Jens Urban au 819 671-866. Au plaisir de vous voir en grands nombres !

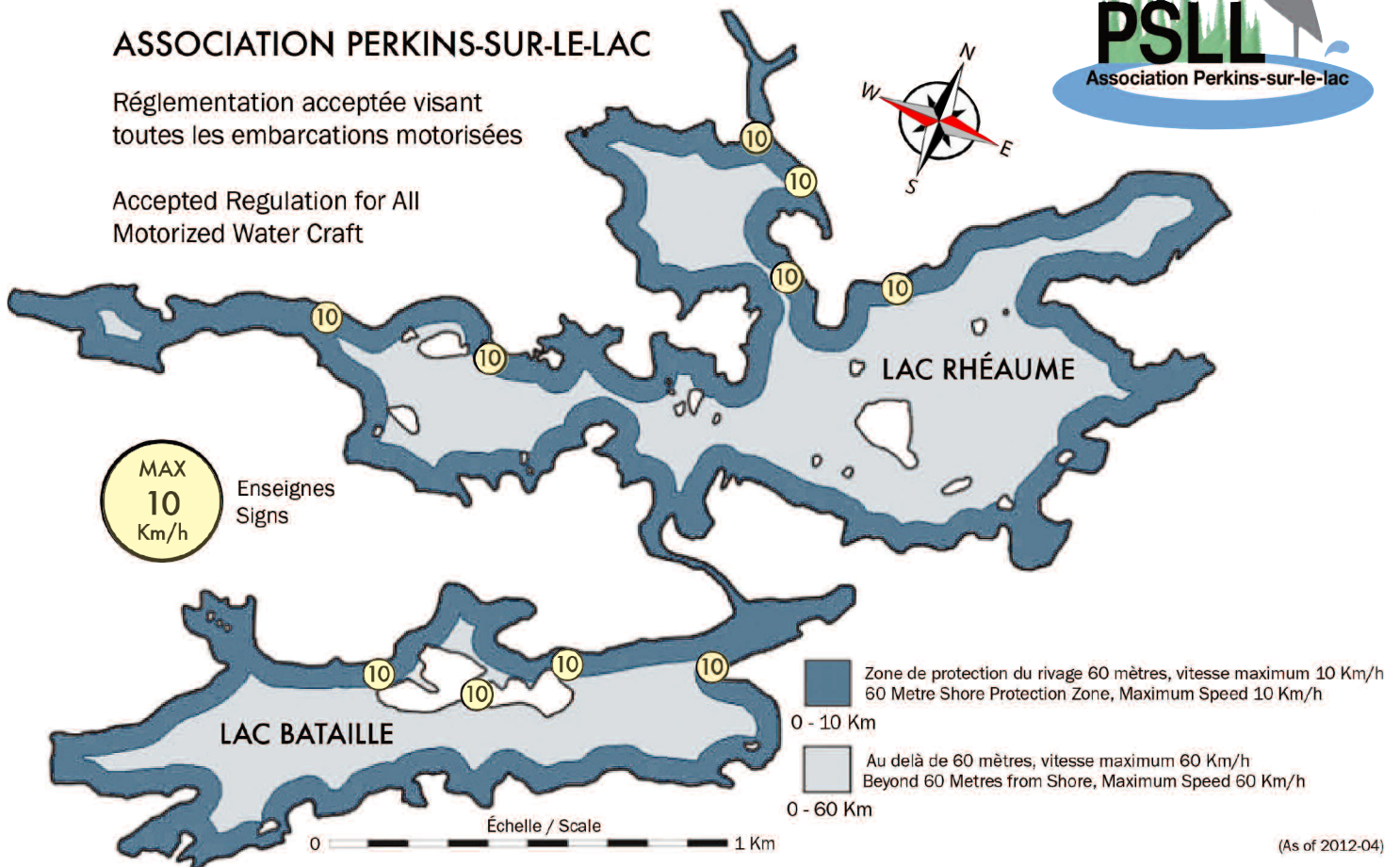
Photos: Feu d'artifice: Terry Milewski; Tournoi de golf: Rita Legault; Régates: Manon Desjardins, Tom Iwanowski et Rita Legault; Curling: Jens Urban



## ASSOCIATION PERKINS-SUR-LE-LAC

Réglementation acceptée visant toutes les embarcations motorisées

Accepted Regulation for All Motorized Water Craft



## ACCÈS À LA RAMPE DE LANCEMENT DES BATEAUX AU LAC BATAILLE

Tous les neuf (9) lacs sur le Domaine sont privés et ne sont pas accessibles au grand public. Par conséquent, l'accès à la rampe de la plage du Lac Bataille est fermé durant l'année. Toutefois, des bénévoles sont disponibles pour ouvrir la barrière durant la session de la pêche du 28 avril au 17 septembre 2017. Ces bénévoles vérifieront votre droit d'accès à la rampe en se basant sur la preuve du paiement de votre cotisation. Veuillez noter que seulement les membres des lacs Bataille et Rhéaume ainsi que les plaisanciers du lac Barnes ayant des droits acquis sont autorisés à utiliser la rampe de lancement à ce site.

Si vous devez mettre votre bateau à l'eau ou le sortir durant cette période, s.v.p. appeler une des personnes énumérées ci-dessous, veuillez vérifier l'aide-mémoire suivant.

- Faites vos démarches 24 heures à l'avance.
- Il n'y a pas de frais pour les membres en règle.
- Si vous n'êtes pas un membre en règle de PSLL, vous devez payer la somme de 45 \$ – le coût des frais d'adhésion annuels. Le paiement peut être payé en argent comptant ou par chèque (à l'ordre de Association PSLL) et présenté au bénévole de la barrière.
- Les propriétaires qui louent leur chalet doivent avoir payé leurs frais d'adhésion à PSLL au préalable pour donner aux locataires (qui ont un bateau) l'accès à la rampe de lancement.
- Les motomarines et les bateaux à vague ne sont pas acceptés à la rampe de lancement.
- Vérifiez et videz l'eau de la cale de votre embarcation AVANT votre arrivée au lac et loin des plans d'eau. Vous pourriez contaminer l'eau du lac avec une variété d'organismes indésirables (tels que les myriophylles).

Les bénévoles suivants ont une clé :

Clayton: 819 671-0672 | David H: 819 671-0249 | David K: 613 454-8241 | Diane: 819 671-1435

Elaine: 819 671-6756 | Jens: 819 671-8660 | Paul: 819 671-4090 | Thérèse and Denis: 819 671-2633

## ATTENTION : CONDUCTEURS D'EMBARCATIONS

Il y a beaucoup de plaisir associé à la natation, la pêche, au ski nautique, aux tubes, et à l'utilisation de nos lacs et nos berges pour toutes sortes de sports et des loisirs en toute sécurité. L'Association PSLI favorise la sécurité des plaisanciers et autres utilisateurs de nos lacs, et les défenseurs de la protection de l'environnement aquatique et le littoral. S'il vous plaît réduisez votre vitesse à proximité de nageurs et obéissez aux règlements lorsque vous rencontrez ou dépassez d'autres embarcations, y compris des voiliers, canots, kayaks et planches à voile.

Rappelez-vous, tout le monde à bord de votre embarcation de plaisance doit avoir – et devrait porter – un dispositif de flottaison homologué au Canada et de taille appropriée flottation (soit un gilet de sauvetage ou vêtement de flottaison individuel) qui est en bon état.

Les bateaux à vague et les embarcations personnelles n'auront pas accès à la rampe de bateaux. Cette interdiction est en aucun cas destinée à restreindre ou limiter la navigation de plaisance, qui a été une caractéristique de nos trois plus grands lacs. La navigation de plaisance est bienvenue et on rappelle aux pilotes d'être courtois, respectueux de l'environnement, du droit de passage, et obéir à des zones de vitesse affichées le long de nos lacs.

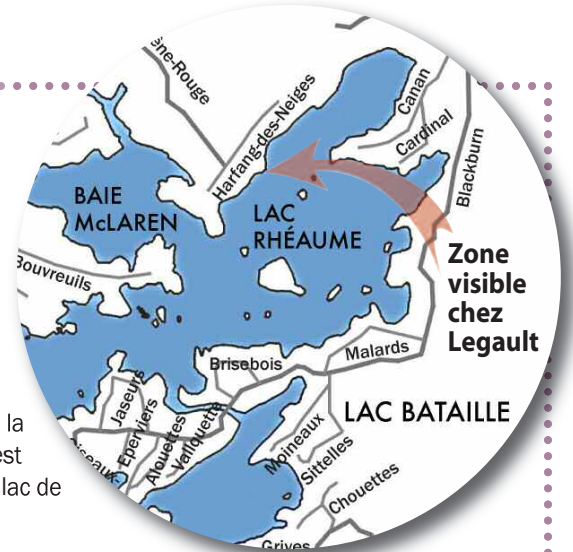
Pour plus d'informations : [www.psl.ca/boating-safety](http://www.psl.ca/boating-safety)

## Dégel du Lac Rhéaume 2017

Chez-nous, sur la rive nord du Lac Rhéaume, la journée du dégel est un des moments les plus magiques de l'année. Parfois, si les conditions d'ensoleillement, de vent et de fonte sont juste parfaites, la glace se morcelle en des milliers de minuscules glaçons qui, agité légèrement par les douces ondulations de l'eau, peuvent jouer une des plus ensorcelantes musiques que la nature puisse nous offrir.

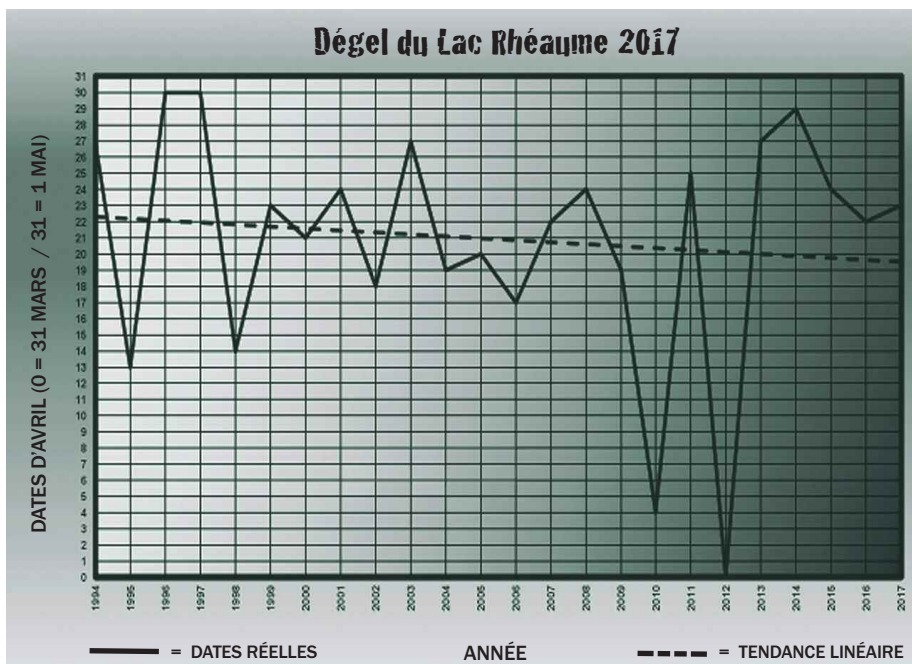
Sur un crochet rustique, à coter de la fenêtre de notre cuisine, pend le calendrier des Producteurs laitiers du Canada pour l'année courante. Sur une tablette pas loin, il y a la série complète de ces calendriers remontant jusqu'à l'année 1994. Sur leurs pages est inscrite, avec l'écriture presque illisible de Lynn Legault, la date magique du dégel du lac de chaque année. Sa date officiel pour 2017 est le 23 avril.

Le graphique suivant indique les dates de dégel de la zone du Lac Rhéaume visible, plus ou moins, du bout du quai chez Legault, au numéro 10 Chemin du Harfang des Neiges, Val-des-Monts. La zone du lac visible de chez nous est indiquée sur la carte suivante. Les données sur le graphique sont un registre de 24 ans d'observations faites par nous et Benoit Leclerc sur Rhéaume Nord. Richard et Thérèse Murphy sur la Baie MacLaren, hors de notre zone visible, observent que le dégel, se fait là dans les 24 heures avant ou après les dates que nous indiquons ici.



DATES EN  
AVRIL DU  
DÉGEL

1994	.....27
1995	.....13
1996	.....30
1997	.....30
1998	.....14
1999	.....23
2000	.....21
2001	.....24
2002	.....18
2003	.....27
2004	.....19
2005	.....20
2006	.....17
2007	.....22
2008	.....24
2009	.....19
2010	..... 4
2011	.....25
2012	..... 0
2013	.....27
2014	.....29
2015	.....24
2016	.....22
2017	.....23



Moyenne 20.9 | Médiane 22.5 | Écart type 7.3

Rick et Lynn Legault, le 23 avril 2017

Une analyse statistique, suivant la méthode des moindres carrés, révèle une tendance marquée pour une date moyenne de dégel de plus en plus tôt. Le dégel le plus tôt fut le 31 mars 2012 et le plus tard le 30 avril en 1996 et 1997. La variabilité de la date du dégel annuel qui avait été très volatile durant la période de 2009 à 2013, semble s'avoir modéré depuis.

Nous estimons que les données sont précises avec une marge d'erreur de 24 heures. Parfois le dégel se fait la nuit sans que personne le voit, c'est donc un peu arbitraire d'attribuer un jour ou le lendemain.



# Comment un Incendie a Tout Changé pour Moi : Erreurs Commises et Leçons Apprises

*Est-ce de la Fiction ? Lire la Suite ... (n'est peut-être pas recommandée pour les jeunes enfants !)*

Bonjour, je suis André, votre voisin et un membre du conseil d'administration PSL. Lors de notre réunion du conseil d'administration PSL du printemps, on m'a demandé si je pouvais écrire l'histoire de ce que j'ai vécu dans ma maison le 3 février 2017 : erreurs commises et leçons apprises. Sans trop d'hésitation, j'ai dit oui, ne sachant pas que pour plusieurs raisons, cela me prendrait un bon moment pour aborder comment et si je pouvais réellement écrire à nouveau. J'ai trouvé ça très difficile d'écrire à mes amis à ce sujet au début de février. Je pense par contre que je dois écrire à ce sujet pour le bénéfice de toute personne qui lira mon histoire et pourra vivre exactement ce que j'ai vécu ce jour-là. J'ai vu des mots affichés sur Facebook l'autre jour. Pour une raison qui m'échappe, ils m'ont poussés à m'asseoir, à me concentrer et à écrire :

« Oubliez l'erreur. Rappelez-vous de la leçon. » (Auteur inconnu pour moi)

Au début, j'étais d'accord avec cela, puis, en y réfléchissant plus longuement, j'y ai vu un énorme défaut... Je ne veux jamais que vous oubliiez mes erreurs, celles que j'ai faites et que je suis sur le point de vous rapporter. Pour le reste de cette histoire, mettez-vous dans mon expérience aussi difficile soit-elle. Vivez l'expérience avec moi afin que vous ne fassiez pas les mêmes erreurs malheureuses et dangereuses, voir mortelles. Des erreurs qui ne devraient jamais être oubliées.

**Erreur :** Si possible, n'oubliez pas et n'assumez jamais que vous savez comment bien gérer des cendres de feu de cheminée froides, comme je l'ai fait.

**Erreur :** Vous n'avez aucune assurance incendie sur votre chalet - pour quelque raison que ce soit, vous n'avez tout simplement pas d'assurance incendie. N'oubliez pas ce facteur en lisant ce texte.

**Erreur :** Dès le jeune âge, douze ou treize ans, vous avez gérer le feu et avez vidé les cendres froides de votre cheminée, de votre poêle à bois ou de votre feu de camp des centaines de fois ; si facile, n'est-ce pas ?

**Erreur :** Mardi soir, vous avez allumé un feu agréable qui réchauffe dans le poêle à bois. Mercredi matin, vous faites vos valises pour retourner en ville pour voir des amis pour le déjeuner jeudi. Avant de partir mercredi matin, vous vérifiez que les flammes dans le poêle à bois sont éteintes. Vous allez vider les cendres le vendredi quand vous reviendrez. Vous revenez à la maison jeudi après-midi plutôt que le vendredi comme prévu. En défaisant vos valises et en prenant soin de quelques corvées, vous ne videz pas les cendres du poêle comme vous le faites habituellement à l'arrivée, car la chaleur primaire est allumée et donc pas de raison d'allumer un feu. Il est après dix-huit heures et il fait sombre. La température a baissé, probablement une nuit de février très froide. Bonne raison de faire un feu dans le poêle à bois. Vous videz les cendres froides du feu que vous aviez mardi soir. Tout est bon. Comme d'habitude, vous videz les cendres dans votre seau en acier inoxydable. Vous sentez les côtés du seau juste au cas où comme vous l'avez toujours fait. Bien, c'est froid au toucher.

**Erreur :** Vous n'avez pas envie de mettre votre manteau et vos bottes. Parce qu'il fait froid, vous placez donc le seau de cendres froides sur le sol de la véranda plutôt que dans le banc de neige, comme vous le faites habituellement. Pas de soucis - ce ne sont que des cendres froides d'un feu d'il y a deux jours et ce n'était qu'un petit feu ce soir-là.

**Erreur :** Vous bénéficiez d'une belle soirée tranquille, un bon feu brûle dans le poêle à bois, et au lit aux environs d'onze heure ... tout est bon.

**Erreur :** Vous ne le savez pas, mais un véritable monstre se cache ... C'est tôt vendredi matin. Vous dormez profondément, confortable dans le chalet que vous avez construit de vos propres mains, heureux et assoupi. Soudainement, tout cela change pour vous dans un moment incroyable et malheureux. Vous êtes dans un sommeil profond ; que se passe-t'il ?? Quel est ce bruit ? ... Hmmm, pas de soucis ... quelque chose tombe ... doit être le vent qui souffle à l'extérieur. Ensuite, vous l'entendez encore ... et encore ... vous commencez à vous réveiller ... Quel est ce bruit ? Vous ouvrez les yeux ... surpris, vous pensez, hmmm, les lumières sont allumées ? Est-ce quelqu'un qui est venu tôt, qui fait ce bruit et qui a allumé les lumières dans la cuisine ? Eh bien, vous feriez mieux de vous lever ... c'est tôt 4h50 ! Une belle surprise ! Tu souris. Somnolent, toujours pas tout à fait éveillé, vous marchez vers la porte, le bruit devient plus fort ... il n'y a pas de lumière allumée dans la cuisine !!? Personne n'est arrivé pour vous surprendre. Vous perdez instantanément votre sourire. Quoi ? Comment !?! Oh, non ... non ... non ... s'il vous plaît, NON ! dites-vous à haute voix lorsque vous voyez l'intérieur de la porte en acier léchée par de petites flammes venant de l'extérieur. Il faut les éteindre ! Vous battez les flammes avec le tapis d'accueil qui se trouve à la porte. Vous ne pensez jamais d'utiliser votre extincteur de cuisine. Ensuite, vous vous rendez compte, et vous, vous vous lever les yeux lentement sur les fenêtres de porte en verre noircies ... et cette image ... cet instant devient un moment figé dans le temps que vous n'oublierez jamais. Les murs et le toit de la cuisine du chalet et de la véranda sont en feu et vous réalisez en cet instant,

(suite page suivante)

ce choquant, traumatisant, instant, que vous venez de perdre tout ce pourquoi vous avez travaillé si fort pendant les sept dernières années, et vous pensez. ... il n'y aura aucune compensation versée en raison du manque d'assurance que vous aviez prévu renouveler cet été ! Vous vous sentez littéralement en état de choc, souhaitant que ce ne soit qu'un cauchemar dont vous vous réveillerez ... mais vous réalisez bien que c'est un réel cauchemar et que vous devez sortir rapidement et que la fumée commence à s'infiltrer et que la chaleur est à la hausse. Il n'y a aucun moyen de mettre fin à cet enfer. Vous courez littéralement dans un cercle, oubliant complètement que vous avez laissé une paire de bottes d'hiver par terre à côté de la porte qui brûle !

**Erreur :** Vous oubliez de prendre vos clés de voiture, que vous accrochez habituellement à côté de la porte qui brûle !

**Erreur :** Vous ne voulez pas paniquer, mais vous êtes en état de choc - tout cela se passe en moins d'une minute ! Vêtements, vous avez besoin de vêtements chauds ... dépêchez-vous, courez dans la chambre. Lutte contre les larmes et sauvez-vous et faites-le rapidement ou vous êtes mort ... Vous pensez, merci pour les petits bienfaits de la vie ! Au moins, vous êtes seul et personne d'autre ne doit être réveillé pour échapper à ce cauchemar ... oh, vous souhaitez tellement que ce ne soit qu'un cauchemar. Vous prenez un vieux manteau, mettez-le ... pas de temps pour une chemise ... vous trouvez votre pantalon et les enfiler ... toussant, la fumée s'accumule déjà. Vous devez sortir rapidement ou vous êtes mort ... Oh ! Il y a le manteau que vous aviez utilisé hier, et vous l'enfilez par-dessus l'autre ... quelle chance, vous avez vu ce manteau accroché là où vous ne le mettez généralement pas. Le bruit, le son des flammes est incroyable, vous êtes rapidement entouré par les flammes ... dépêche-toi, sort maintenant ! Ou vous êtes mort. Laissez tout, retenez votre souffle et réduisez le montant de fumée que vous respirez ... Vous ouvrez la porte d'entrée et vous êtes sorti ! Alors ... crash !!! Une des lucarnes est tombé laissant des morceaux de verre chaud à côté de vous... c'est à ce moment-là que vous vous rendez compte que vous êtes nus pieds et que vous marchez sur des morceaux de verre chaud ... Vous criez à l'aide dans le noir, en espérant qu'un pouvoir puissant puisse éteindre les flammes qui s'acharnent maintenant sur l'avant du bâtiment. La chaleur que vous confrontez est incroyablement, le bruit bouillonnant et brûlant est insupportable. Vous vous rendez compte que vous n'avez pas votre téléphone pour appeler le 911 ... Vous pensez que le téléphone est à l'intérieur et si près de la porte ... pouvez-vous risquer de rentrer ? Le feu est principalement à l'extérieur, mais les flammes se répandent ... peut-être que vous pouvez vous rendre au téléphone ... eh bien, peut-être que vous essayeriez si la fumée n'était pas trop grave. Mais en moins de 30 secondes après que vous êtes sorti, vous découvrez en ouvrant la porte, que la fumée est aussi épaisse que la farine d'avoine ... de toute façon ... ne retournez jamais ! ... ou vous êtes mort. Vos pieds nus sont gelés et chauds en même temps. Vous sautez de la véranda dans la neige profonde et glacée pour prendre refuge dans votre voiture et, espérons-le, trouver un bon samaritain quelque part pour vous aider. Vous ne pouvez pas le croire - vous êtes éternellement reconnaissant - que les clés de la voiture que vous accrochez habituellement près de la porte sont dans la poche de votre manteau ... le manteau que vous aviez laissé dans la chambre où vous ne le laissiez pas habituellement - des petits bienfaits de la vie qui aident ce jour-là. Vous trouverez, après quelques essais, de bons voisins, de bons amis qui vous accueilleront. Ils appellent le 911 ... mais vous savez dans votre cœur qu'il est trop tard. Vous savez que votre place, que ce soit votre maison ou votre chalet ... tout est parti. Ils versent de l'eau à peine tiède dans la baignoire pour dégeler vos pieds et vos orteils. La mauvaise douleur vous rappelle un souvenir d'avoir patiné toute la journée quand vous étiez enfant. Vous vous sentez comme un enfant, impuissant et effrayé...et, tellement triste. Ils vous donnent des vêtements secs et des chaussettes ; Vous êtes en vie, mais vous êtes très déchiré et vous savez que vous êtes en état de choc. Vous toussiez du mucus noir ... les ambulanciers insistent pour que vous vous rendiez à l'hôpital ... la police écrit un rapport de deux pages en fonction des questions confuses et nombreuses qu'ils ont posées. D'une manière ou d'une autre, c'est réconfortant. Tout le monde est tellement gentil avec vous ... cela vous aide à continuer.

Vous souhaitez encore une fois que vous vous réveillerez d'un cauchemar. J'aimerais que ce soit une histoire de fiction, mais ce n'est pas le cas.

Merci à mes bons amis et à ma famille qui m'ont aidé ce jour-là en février, et depuis lors. Vous ne savez pas à quel point j'apprécie tout ce que vous avez fait pour moi.

## Leçons Apprises :

1. Lorsque vous videz les cendres de votre feu de poêle dans un seau en acier, prenez pour acquis que ce sont des charbons chauds qui peuvent vous tuer. Déposez-les uniquement dans un seau en acier posé sur le sol nu ou dans un banc de neige. Ou versez de l'eau dans le seau. Le feu chez moi s'est propagé du fond du seau au plancher verni de la véranda puis ensuite sur les murs et le toit.
2. Insistez avec votre courtier d'avoir une assurance incendie pour votre chalet. Ne les laissez pas vous convaincre du contraire afin de vous trouver une assurance plus abordable. Vous avez probablement une police d'assurance, mais peut-être pas. Ça change la donne.
3. S'il vous plaît, pour la sécurité de vos proches et pour vous-même, n'oubliez pas mes erreurs afin de ne pas les répéter ... c'est pour moi la plus grande leçon de cette histoire. L'histoire se répète généralement parce que nous avons oublié les erreurs du passé. Je pourrais énumérer les erreurs commises et les leçons apprises, mais je crois vraiment que pour que cela ne vous arrive jamais, vous devez réfléchir et prendre toutes les mesures nécessaires dès maintenant pour assurer votre sécurité.

Soyez prudents. – **André Cossette**

## Savez-Vous Vraiment ce Qui se Passe à Votre Chalet Lorsque Vous n'êtes pas Là?

Certains propriétaires de chalet n'ont aucune idée de ce qui se passe lorsqu'ils sont absents et leur voisin sont dans de drôles de situations à savoir s'ils doivent appeler les policiers. PSLL recommande aux propriétaires de chalet de se préoccuper des actions et de la conduite de leurs invités. Lorsque vous prêtez ou louez votre chalet, PSLL recommande que vous établissiez des règles de conduite indiquant ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas.



Des exemples de conduite inacceptable (et nous en avons TOUS été témoins) sont : le feu sur les îles, utilisation dangereuse de feux d'artifice, conduite dangereuse d'embarcations de plaisance, course de VTT, feux de joie non supervisés, fêtes et buveries bruyantes et accompagnées de langage profanatoire et de musique trop forte. Rappelez-vous que le bruit porte sur l'eau.

Certains propriétaires s'attendent à ce que leurs Représentants du lac PSLL s'impliquent et résolvent les perturbations. Ce n'est pas une responsabilité de PSLL! Nous sommes des bénévoles, pas votre chien de garde ou la police. Lorsque vous êtes témoin ou que vous éprouvez des perturbations comme ci-dessus, PSLL recommande le plan d'action suivant: Tout d'abord, si vous connaissez le propriétaire, appelez-les rapidement à leur résidence pour les informer de la situation et essayer de résoudre le problème à l'amiable. Si cela n'est pas possible, appelez la police est le seul recours disponible.

Le numéro de police pour les urgences est 9-1-1 et pour tous les appels non urgents, il est 1-888-459-9911. Indiquez le nom et le numéro de téléphone à la maison du propriétaire du chalet à la police lorsque vous appelez. Lorsque la police arrive à la propriété, si le propriétaire n'est pas présent, la police les appelle pour les informer de la perturbation.

En tant que propriétaire dans notre Domaine, veuillez agir de manière responsable lorsque vous prêtez ou louez votre chalet. Nous vous suggérons de fournir aux invités / locataires une fiche d'information contenant des numéros de téléphone standard de la police, des incendies et d'urgence, y compris votre propre numéro de contact. Nous vous suggérons également de veiller à ce que tous les visiteurs de votre propriété au lac comprennent ce qui suit: retirez-le et attachez-le à votre « liste de contrôle » :

*Photo: Pinterest*

- Soyez respectueux de vos voisins et de leur propriété.
- Ne pas couper d'arbre pour du bois de chauffage à moins d'avoir la permission du propriétaire.
- Le camping de nuit et les feux sont définitivement défendus sur les îles en tout temps.
- Les feux de joie sont permis seulement s'ils respectent les dimensions (18 pouces x 18 pouces) sinon un permis de la Municipalité est de rigueur. Tous les feux de joie doivent être sous supervision et contenu afin de tenir compte de la force et de la direction du vent. Les feux doivent être éteints lorsqu'ils ne sont plus nécessaires.
- Utilisez prudemment et d'une façon responsable les embarcations nautiques. Ceci inclus une veste de flottation disponible pour chaque occupant, les chauffeurs doivent respecter la vitesse du moteur, et surveiller la grosseur des vagues qu'ils produisent, respecter et être vigilants envers les autres embarcations et nageurs sur les lacs. Après la tombée de la nuit naviguer au ralenti et seulement lorsque nécessaire. Il faut avoir une lumière visible.
- Le bruit doit cesser après 23 heures incluant la musique forte, les cris, etc., selon le règlement Municipal.
- Le règlement de la route interdit, la conduite de VTT, de motocyclettes non immatriculées et des motoneiges, sur nos routes. Des pistes sont disponibles à plusieurs endroits pour pratiquer ce sport.
- Le service de police local a une unité de soutien opérationnel (USO), qui a été spécifiquement établie pour dissuader les véhicules à moteur ATV, moto, motomarine et motoneige. Ils ont leur flotte de machines pour intercepter les délinquants et seront appelés si nécessaire.
- Les propriétaires de chalets ont été avisés de signaler toutes les perturbations à la POLICE, ce qu'ils feront, alors, veuillez agir de manière responsable.

Ces recommandations sont présentées afin que tous les propriétaires et leurs visiteurs aient une année sécuritaire, reposante et agréable au lac.

### ENSEMENCEMENT

L'ensemencement est un service important pour nos membres et le financement de cette activité est partagé entre la caisse de l'Association, soit un montant de 1 500 \$ alloué au prorata, et un montant de 2 945 \$ provenant de contributions volontaires des pêcheurs à la ligne de nos lacs.

À printemps 2017, l'ensemencement de la truite arc-en-ciel a été fait dans tous les lacs sauf les lacs Chevreuil et Truite, qui ont été ensemencés de truites mouchetées. Le comité de l'environnement continuera à contrôler la gestion de l'ensemencement des lacs. Il y a des risques de dommages écologiques si des individus apportent des poissons venant de lacs extérieurs. Des plantes et des organismes envahissants peuvent être introduits par accident dans nos plans d'eaux et pourraient détruire ou nuire à l'écosystème de nos lacs ainsi qu'à vos propriétés et à la valeur de celles-ci !

Puisque nous avons ensemencé nos lacs au printemps au lieu de l'automne, nous aimerions avoir vos commentaires pour savoir si cela avait un impact notable sur votre succès de pêche cette saison. Veuillez nous contacter par courriel à [info@psll.ca](mailto:info@psll.ca).

### ANALYSE DE LA QUALITÉ DE L'EAU

Les membres du comité de l'environnement et quelques bénévoles ont complété la cueillette d'échantillons pour l'analyse du niveau de phosphate et le degré de transparence de l'eau de nos lacs en mai 2017. L'analyse du taux d'é-coli a eu lieu au mois d'août 2016. En général, les résultats pour nos lacs continuent d'être très bons. Des résultats détaillés de tous les sites testés de nos neuf (9) lacs seront disponibles sur notre site Web et des copies papier seront disponibles à l'AGA.

### DISTRIBUTION ANNUELLE D'ARBRES GRATUITS

Au printemps 2017, par l'intermédiaire de la Fédération des lacs de Val-des-Monts, la distribution d'arbres (jeunes pousses) a été réalisée encore une fois. La Fédération a distribué des arbres aux propriétaires intéressés à reboiser leur propriété et à améliorer leur rive !

Si certains d'entre vous êtes intéressés à obtenir des arbres gratuitement pour reboiser vos rives au printemps prochain, des informations pour commander seront affichées sur notre site Web. La disponibilité des essences d'arbres varie d'une année à l'autre.

*Chris Hemmingway, co-président, comité de l'environnement*



### MYRIOPHYLLE À ÉPI (*Myriophyllum spicatum* L.)

Le myriophylle à épis est une plante aquatique qui provient de l'Europe, de l'Asie et du Nord de l'Afrique. Introduite en Amérique du Nord au 19<sup>ème</sup> siècle. Depuis, elle est devenue l'une des plantes aquatiques envahissantes les plus répandues en Amérique du Nord et est localement abondante dans les lacs de Val-des-Monts, y compris certains lacs de PSL. Le myriophylle préfère généralement des profondeurs entre 1 et 3 mètres, mais peut s'établir jusqu'à 10 mètres. Une plante vivace à croissance rapide, elle forme des tapis sous-marins denses qui nuisent à d'autres plantes aquatiques. Lorsque les grands peuplements commencent à mourir à l'automne, les plantes en décomposition peuvent réduire les niveaux d'oxygène dans l'eau.

**LES IMPACTS :** **1.** Réduit la biodiversité en éliminant par compétition les plantes indigènes. **2.** Les niveaux d'oxygène réduits dans l'eau causés par la décomposition des plantes peuvent tuer les poissons. **3.** Les tapis épais de myriophylle peuvent entraver des activités telles que la natation, la navigation de plaisance et la pêche, ainsi que créer de l'eau stagnante, habitat idéal pour les moustiques.

**IDENTIFICATION :** **1.** Vit sous la surface de l'eau. **2.** Les feuilles vertes en forme de plume entourent la tige en groupes de quatre ou cinq. **3.** Les feuilles ont 12 segments ou plus en forme de fil. **4.** Des fleurs minces et rougeâtres poussent sur des pointes de 5 à 20 cm de long qui s'élèvent au-dessus de l'eau. **5.** Fleurs à la fin de juillet et début août. **CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE :** **1.** Apprenez comment identifier le myriophylle et prévenir la propagation accidentelle avec votre bateau ou votre équipement de pêche. **2.** Évitez les zones infestées ou réduisez votre vitesse lorsque vous voyagez à proximité d'infestations de myriophylle. Votre hélice peut rompre les fragments et étaler les pièces dans des nouveaux endroits. Les nouvelles plantes peuvent facilement **3.** Inspectez votre bateau, votre remorque et votre équipement après chaque utilisation. Enlevez toutes les plantes, les animaux et la boue avant de vous déplacer vers un nouveau plan d'eau. **4.** Évitez de planter le myriophylle dans votre aquarium ou votre jardin aquatique. **5.** Ne jamais libérer des plantes d'aquarium ou des animaux domestiques non désirés. Retournez ou donnez des plantes indésirables à un centre de jardin ou à un magasin d'animaux, ou mettez-les dans les ordures. Évitez de composter ou les jeter dans des zones naturelles.

**POUR PLUS D'INFORMATIONS :** [www.federationdeslacs.ca/36-espces-envahissantes-aquatiques](http://www.federationdeslacs.ca/36-espces-envahissantes-aquatiques) ; [www.invadingspecies.com/invaders/plants-aquatic/eurasian-water-milfoil](http://www.invadingspecies.com/invaders/plants-aquatic/eurasian-water-milfoil)



### COLLECTE DE DÉCHETS : FAITES VOTRE PART !

#### COLLECTE DES ORDURES ET MATIÈRES RECYCLABLES :

Pour plus d'informations sur les déchets et le recyclage, sur quoi et comment recycler, visitez [www.psll.ca/municipal-news](http://www.psll.ca/municipal-news) ou consultez ces sites :

[www.tricentris.com](http://www.tricentris.com) ; [www.val-des-monts.net/en](http://www.val-des-monts.net/en) – ou appeler au 819 457-9400 ; [www.mrcdescollinesdeloutaouais.qc.ca](http://www.mrcdescollinesdeloutaouais.qc.ca) –

ou appeler au 819 827-0516 ; Services de santé – Richard Lanthie : 819 213-1477. Pour l'horaire annuel complet, allez sur

[www.val-des-monts.net/upload/userfiles/files/Calendar%202017.pdf](http://www.val-des-monts.net/upload/userfiles/files/Calendar%202017.pdf)

**PROTÉGEZ VOS ORDURES DES ANIMAUX :** N'oubliez pas de mettre vos ordures ménagères à l'abri dans des bacs.

Les bacs doivent être résistants, à l'épreuve des animaux sauvages; sinon, vous serez peut-être – à nouveau – dans l'obligation de les ramasser. De plus, pensons aux torts que peuvent causer des déchets répandus dans l'environnement.

## L'ENVERS DE LA MÉDAILLE DE VAL-DES-MONTS, L'ÉTAT SAUVAGE

Nous connaissons tous Val-des-Monts, la municipalité où nous passons beaucoup de notre temps de loisirs, un endroit de lacs et de forêts, remplis de merveilles de la nature et de voisins merveilleux. Cependant, l'histoire ancienne nous révèle un autre côté de Val-des-Monts, une remplie d'histoires incroyables et même quelques histoires diaboliques. En voici quelques unes.

CBC News, le 28 mars, 2001

[www.cbc.ca/news/canada/huge-biker-raid-nets-40-arrests-in-outaouais-1.254937](http://www.cbc.ca/news/canada/huge-biker-raid-nets-40-arrests-in-outaouais-1.254937)

### DESCENTE MASSIVE SUR DES MOTARDS RÉSULTE EN 44 ARRESTATIONS DANS L'OUTAOUAIS

Une opération majeure connue sous "Opération Printemps" a été citée comme étant la plus grande descente sur des motards au Canada.

Cette opération, majoritairement au Québec, implique les Hells Angels, gang de motards. Dans l'Outaouais, 40 personnes des 44 visées sont arrêtées.

Le sergent Marc Richer mentionne que la descente en Outaouais implique 400 policiers. Ils ont fait une descente dans 50 résidences de la région et une dans un "bunker" de motards à Val-des-Monts, la base pour une groupe criminalisé appelé "Puppet" (marionnette) pour les Hells Angels.

Les policiers affirment que les motards font face à des accusation de gangstérisme, trafic de stupéfiants, complot pour meurtre et prostitution. Ils affirment que cette opération pourra effectivement mettre fin aux opérations de trafic de stupéfiants dans l'Outaouais et à Ottawa, si les accusations demeurent.

Ottawa Sun, le 1er mai, 2014

[www.ottawasun.com/2014/05/01/wild-animal-on-the-loose-in-val-des-monts](http://www.ottawasun.com/2014/05/01/wild-animal-on-the-loose-in-val-des-monts)

### UN SANGLIER SAUVAGE EN CAVALE DANS VAL-DES-MONTS

Le porte-parole de la MRC des Collines mentionne qu'un animal, hors du commun, soit un sanglier sauvage ou un cochon vietnamien, a été aperçu et photographié furetant autour d'une entrée au lac Claire près de Val-des-Monts.



Les policiers ne connaissent pas l'espèce d'animal en cavale dans Val-des-Monts, mais ils se demandent bien comment il s'est rendu là.

Selon Fournel, la dame résidente était surprise de voir l'animal et a patiemment attendu dans son auto l'arrivée des policiers. Lorsque ceux-ci sont arrivés, l'animal avait pris la poutre d'escapette et une recherche n'a pas permis de rattraper l'animal.

Peu importe l'espèce, le propriétaire de l'animal devrait avoir un permis selon Fournel.

La saga continue !

Ottawa Citizen, le 13 juillet, 2015

[www.ottawacitizen.com/news/local-news/cows-damage-val-des-monts-womans-bmw](http://www.ottawacitizen.com/news/local-news/cows-damage-val-des-monts-womans-bmw)

### DES VACHES EN CAVALE APRÈS AVOIR ÉGRATIGNÉ ET BAVÉ SUR UNE BMW À VAL-DES-MONTS

Les policiers de Val-des-Monts pourchassent quatre vaches qui ont causé 1 000 \$ de dommage à une BMW la semaine dernière.



Notez s'il vous plaît : La photo ne représente ni l'auteur présumé ni le véhicule. Photo: Pinterest

La MRC des Collines confirme qu'un résident a aperçu l'attroupement de vaches près de la BMW de son épouse vers les 6hres dimanche matin dans son entrée sur le chemin St. Joseph.

À son arrivée, l'agent Fournel a remarqué des égratignures et des bavures sur la voiture. Les « suspects » avaient fui les lieux. Le troupeau avait écorché la voiture et endommagé un rétroviseur de la voiture.

Le propriétaire des vaches pourrait recevoir une contravention pour avoir négligé d'enfermer ses animaux. Les empreintes laissées par les suspects n'ont pas été identifiées.

« Nous n'avons pas relevé les empreintes de sabots » rigole le policier.

Il mentionne que des appels concernant des animaux sauvages ne sont pas habituels sur le territoire. Le plus drôle des appels en a été un d'un chien qui avait mordu un poulet ...

L'enquête des vaches en cavale continue !!

Membres du PSLL: Veuillez mentionner à nos annonceurs que vous avez vu leurs annonces dans cette bulletin.




**MUNICIPALITÉ DE VAL-DES-MONTS**  
1, ROUTE DU CARREFOUR  
VAL-DES-MONTS (QUÉBEC) J8N 4E9

**Claude Bergeron**  
Conseiller - District numéro 3


Tél. : 819 671-0501  
Cell. : 819 962-4638  
Télécopieur : 819 457-4141

Courriel : [claudebergeron@val-des-monts.net](mailto:claudebergeron@val-des-monts.net)  
Site Internet : [www.val-des-monts.net](http://www.val-des-monts.net)



**Pharmacie  
François Éthier**

AFFILIÉE À :



1797, route du Carrefour  
Val-des-Monts (Québec) J8N 7M7

Téléphone : (819) 671-7171  
Sans Frais : 1 866 291-7171  
Télécopieur : (819) 671-7121  
[francois.ethier@familiprix.com](mailto:francois.ethier@familiprix.com)

**François Éthier**, pharmacien



**DÉPANNEUR**  
*La Villa*

*Gilles et Mireille Bernard*  
Propriétaires

**819 671-2621**

1428, ROUTE DU CARREFOUR. VAL-DES-MONTS QC J8N 5B5

RBQ 8346-1392-37



**Puits Artésiens  
Monette**

- Estimation Gratuite
- Service Rapide et Efficace
- Ouvrage Garanti
- Vente, Réparation et Installation de Pompes
- Hydrofracturation
- Géothermie

**Karl Monette**, Propriétaire | Cell.: **891.775.6231**

Tél: **891.281.7555** | **891.287.7555**  
Sans-frais: **1.866.807.7555**

[www.puitsmonette.ca](http://www.puitsmonette.ca) | [monette.puitsartesiens@bellnet.ca](mailto:monette.puitsartesiens@bellnet.ca)




- Mécanique générale
- Vente et installation de pneus
- Achat et vente d'auto usagées

1835 Rte du Carrefour, Val-des-Mont, QC J8N 7M6  
Tel : 819 671 3388 • fax : 819 671 3380




R.B.Q. 2699-6546-38

Depuis 1970 **EXCAVATION DE TOUS GENRES**

Installation de systèmes septiques :  
Conventionnels - Écoflo - Bionest - Enviroseptique  
Écophyltre et FDI - Pompes à l'eau (submersibles ou autres)

**Roland Dupuis** Cell. : 819-923-2013 Tél. : 819 671-3877 Fax: 819 671-4166  
**1-888-671-3877**  
[aquapompesplusce@bellnet.ca](mailto:aquapompesplusce@bellnet.ca)



*Association Perkins-sur-le-Lac (PSLL) souhaite remercier le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, et l'honorable Stéphanie Vallée, membre de l'Assemblée nationale du Québec, pour leur subvention en reconnaissance du travail de notre organisation bénévole.*

## AVIS DE CONVOCATION MEETING NOTICE

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le dimanche 16 juillet 2017  
09h30 à 12h30  
Centre communautaire J.A. Perkins  
Salle J.A. Perkins  
17, chemin du Manoir  
Val-des-Monts (QC)



### ANNUAL GENERAL MEETING

Sunday, July 16, 2017  
9:30 am to 12:30 pm  
J.A. Perkins Community Centre  
J.A. Perkins Room  
17 Chemin du Manoir  
Val-des-Monts, QC

### L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 17 juillet 2016
3. Rapport de la présidente et Recommandations
4. Rapport du trésorier
  - 4.1 Les états financiers 2016
  - 4.2 Le budget provisoire 2017
5. Rapports des comités
  - 5.1 Communications
  - 5.2 Titre de propriétés et litiges
  - 5.3 Environnement
  - 5.4 Adhésion
  - 5.5 Récréation et activités sociales
6. Élection des membres du Conseil d'administration
7. Varia

### PROPOSED AGENDA

1. Approval of the Agenda
2. Approval of the July 17, 2016 Annual General Meeting Minutes
3. President's Report and Recommendations
4. Treasurer's Report
  - 4.1 2016 Financial Statements
  - 4.2 Projected 2017 Budget
5. Committee Reports
  - 5.1 Communications
  - 5.2 Property Holdings and Issues
  - 5.3 Environment
  - 5.4 Membership
  - 5.5 Recreation and Social Activities
6. Election of the Board of Directors
7. Other Business

SVP APPORTER CET ORDRE DU JOUR À L'ASSEMBLÉE / PLEASE BRING THIS AGENDA TO THE MEETING

# ASSOCIATION PERKINS-SUR-LE-LAC CONSEIL D'ADMINISTRATION / BOARD OF DIRECTORS 2017

## Mandat des membres du Conseil d'administration

### PRÉVISION DE ROTATION

Tous les directeurs seront élus par les membres à l'Assemblée générale annuelle. Tous les mandats ont une durée de deux (2) ans. Afin d'avoir une continuité, la ou le président(e) et la ou le secrétaire seront élus une année et la ou le vice-président(e) et la ou le trésorier(ière) l'année suivante. Tous les mandats peuvent être renouvelés à la fin du terme. Les postes en élection sont indiqués par un **X**.

## Terms of Office for Members of the Board

### PROVISION OF ROTATION

All Officers shall be elected by the members at the Annual General Meeting. All mandates are for a period of two (2) years. The President and Secretary shall be elected in one year and the Vice-President and Treasurer elected the following year to ensure continuity. All terms will be renewable at the end of the mandate. Open election positions are marked with an **X**.

COMITÉ EXÉCUTIF EXECUTIVE COMMITTEE	EN ÉLECTION IN ELECTION	DÉBUT DU MANDAT START OF MANDATE
Présidente / President.....Constance Hudak	<b>X</b>	Juillet / July 2015
Vice-président / Vice-President.....Alain Mercier		Juillet / July 2016
Secrétaire / Secretary.....Jens Urban	<b>X</b>	Juillet / July 2015
Trésorier / Treasurer .....David Hodgkin		Juillet / July 2016

REPRÉSENTANT(E)S DES LACS LAKE REPRESENTATIVES	EN ÉLECTION IN ELECTION	DÉBUT DU MANDAT START OF MANDATE
<b>BATAILLE (3)</b>		
Elaine Carisse	<b>X</b>	Juillet / July 2015
Luc Fournier	<b>X</b>	Juillet / July 2015
Shane Livingstone		Juillet / July 2016
John Smart	<b>X</b>	Juillet / July 2015
<b>RHÉAUME (3)</b>		
Stéphan Bergevin	<b>X</b>	Juillet / July 2015
Tony Bernard	<b>X</b>	Juillet / July 2015
Richard Legault	<b>X</b>	Juillet / July 2015
Laurent Roy		Juillet / July 2016
<b>BARNES (1)</b>		
Clayton Devine		Juillet / July 2016
Vacant (2 ans / years)	<b>X</b>	Juillet / July 2017
<b>DES ÉPINETTES</b>		
Doug Holden		Juillet / July 2016
<b>TRUITE</b>		
Chris Hemmingway		Juillet / July 2016
<b>LOUISE</b>		
André Cossette		Juillet / July 2016
<b>MASKINONGÉ (1)</b>		
Vacant (2 ans / years)	<b>X</b>	Juillet / July 2017
<b>CORRIGAN (1)</b>		
Paul Chedore	<b>X</b>	Juillet / July 2015
<b>CHEVREUIL (1)</b>		
Vacant (2 ans / years)	<b>X</b>	Juillet / July 2017



# ASSOCIATION PERKINS-SUR-LE-LAC RAPPORT DU TRÉSORIER

## ÉTATS FINANCIERS EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2016

L'encaisse annuelle est : REVENUS 2016 - DÉPENSES 2016 .....	911,19 \$
Le changement dans le compte bancaire est : BALANCE 2016 - BALANCE 2015 .....	911,19 \$
L'encaisse correspond aux changements dans le compte bancaire	

### REVENUS ET DÉPENSES DE L'ASSOCIATION PSLL - 2016

#### REVENUS

Frais d'adhésion	2016 (216 @ 45 \$).....	9 720,00 \$	
	2017 (4 @ 45 \$).....	180,00 \$	
	2015 (2 @ 45 \$).....	90,00 \$	
	2016 PayPal (61).....	2 638,89 \$	12 628,89 \$
Publicité dans le Bulletin d'Information.....			1 000,00 \$
Intérêt sur dépôts à terme et ristourne aux membres.....			63,21 \$
Revenus re : chemin des Malards .....			1 500,43 \$
Événements	Curling.....	312,35 \$	
	Golf.....	650,00 \$	
	Méchoui.....	200,00 \$	1 162,35 \$
Contributions pour l'ensemencement .....			2 945,00 \$
Contributions diverses.....			25,00 \$
Marchandises : T-shirts et casquettes .....			30,00 \$
<b>Total des revenus</b> .....			<b>19 354,88 \$</b>

#### DÉPENSES

Frais d'adhésion à des organismes	FLVDM.....		450,00 \$
PSLL inscription au Québec .....			34,00 \$
Subventions pour les chemins privés	Lac Barnes .....	742,50 \$	
	Rhéaume Nord.....	706,57 \$	
	Rhéaume Ouest.....	130,97 \$	1 580,04 \$
Bulletin d'information .....			1 883,44 \$
Site Web www.psll.ca.....			116,25 \$
Dépenses pour AGA – nourriture et des rafraîchissements.....			502,54 \$
Événements	Location des tentes, BBQs et toilettes portatives.....	2 331,80 \$	
	Feux d'artifice (don).....	100,00 \$	2 431,80 \$
Environnement – analyse de l'eau (phosphore et é-coli) et dépenses .....			1 768,24 \$
Marchandises : T-shirts et Casquettes.....			732,97 \$
Dépenses diverses	Réparation des panneaux d'informations .....	272,76 \$	
	Autres envois postaux, photocopies et fournitures.....	193,30 \$	466,06 \$
Frais bancaires.....			166,62 \$
Terrains de PSLL – plage du lac Bataille et routes	taxes municipales.....	477,33 \$	
	taxes scolaires .....	151,58 \$	628,91 \$
Assurance responsabilité de 3 millions \$ (plage, chemins, administrateurs, feux d'artifice)...			3 017,86 \$
Continuer – ensemencement des lacs (débit).....			4 445,00 \$
Continuer – subvention de route non utilisée (débit) .....			219,96 \$
<b>Total des dépenses</b> .....			<b>18 443,69 \$</b>

**Bénéfice net ou (perte) pour 2016 est : REVENUS 2016 - DÉPENSES 2016 .... 911,19 \$**

(suite page suivante)

# ASSOCIATION PERKINS-SUR-LE-LAC RAPPORT DU TRÉSORIER

## REVENUS ET DÉPENSES DE L'ASSOCIATION PSL - 2016 (suite de la page 17)

### ENCAISSE AU 31 DÉCEMBRE 2016

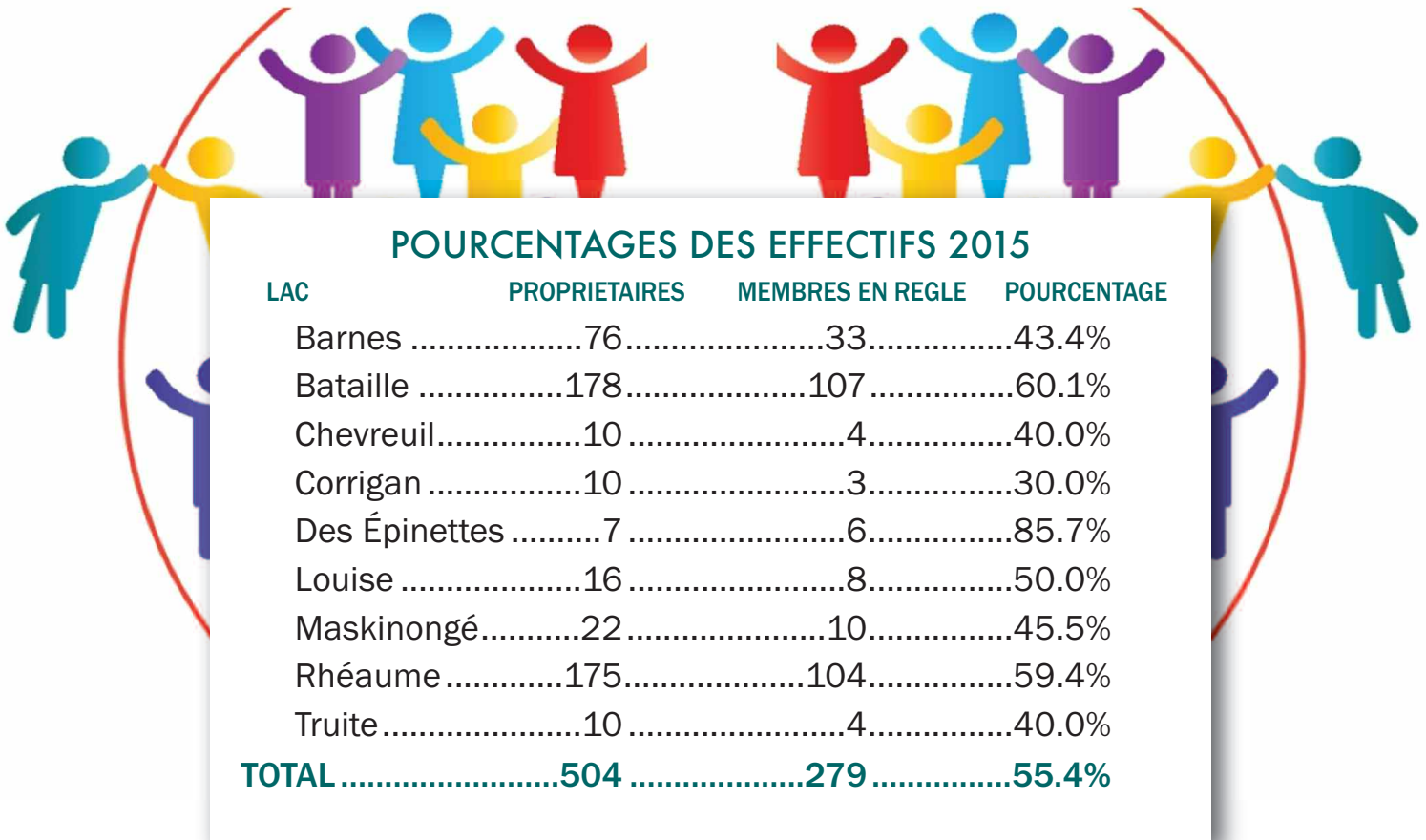
Encaisse au 31 décembre 2015 .....	19 285,30 \$
Dépôt à terme au 31 décembre 2015 .....	2 000,00 \$
Dépôt à terme au 31 décembre 2015 .....	4 000,00 \$
<b>Encaisse au 31 décembre 2015.....</b>	<b>25 285,30 \$</b>
Encaisse au 31 décembre 2016 .....	20 196,49 \$
Dépôt à terme au 31 décembre 2016 .....	2 000,00 \$
Dépôt à terme au 31 décembre 2016 .....	4 000,00 \$
<b>Encaisse au 31 décembre 2016.....</b>	<b>26 196,49 \$</b>

Bénéfice net ou (perte) pour 2016 est : BALANCE 2016 - BALANCE 2015

911,19 \$

### ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES PRÉVUS POUR 2017

	2016 ACTUELS	2017 PRÉVUS
<b>REVENUS</b>		
Frais d'adhésion (notre objectif pour 2017 est de 300 membres) .....	12 628,89 \$	13 500,00 \$
Publicité dans le Bulletin d'Information.....	1 000,00 \$	1 000,00 \$
Intérêt sur dépôts à terme et ristourne aux membres.....	63,21 \$	60,00 \$
Revenus re : chemin des Malards.....	1 500,43 \$	
Événements .....	1 162,35 \$	2 500,00 \$
Contributions pour l'ensemencement .....	2 945,00 \$	tbd
Vente de T-shirts et casquettes* .....	30,00 \$	1 000,00 \$
Divers.....	25,00 \$	25,00 \$
Continuer – ensemencement des lacs (débit).....		4 445,00 \$
Continuer – subvention de route non utilisée (débit).....		219,96 \$
<b>Total des revenus .....</b>	<b>19 354,88 \$</b>	<b>22 749,96 \$</b>
<b>DÉPENSES</b>		
Ensemencement des lacs.....		4 445,00 \$
Environnement.....	1 768,24 \$	2 600,00 \$
Subventions pour les chemins privés .....	1 580,04 \$	2 019,96 \$
Bulletin d'information.....	1 883,44 \$	2 000,00 \$
Site Web www.psl.ca.....	116,25 \$	150,00 \$
Événements .....	2 431,80 \$	2 500,00 \$
Frais des réunions – AGA.....	502,54 \$	650,00 \$
Frais d'adhésion à des organismes FLVDM .....	450,00 \$	450,00 \$
Frais annuels de la charte PSL (gouv. du Québec).....	34,00 \$	34,00 \$
Frais bancaires .....	166,62 \$	20,00 \$
Divers.....	466,06 \$	1 000,00 \$
Marchandises : T-shirts et casquettes .....	732,97 \$	
Plages et chemins privés taxes - municipales et scolaires .....	628,91 \$	650,00 \$
Assurance.....	3 017,86 \$	3 100,00 \$
Continuer – ensemencement des lacs (débit).....	4 445,00 \$	
Continuer – subvention de route non utilisée (débit).....	219,96 \$	
<b>Total des dépenses .....</b>	<b>18 443,69 \$</b>	<b>19 618,96 \$</b>
<b>Bénéfice net ou (perte*).....</b>	<b>911,19 \$</b>	<b>3 131,00 \$</b>
<b>ENCAISSE AU 31 DECEMBRE.....</b>	<b>20 196,49 \$</b>	<b>23 327,49 \$</b>
<b>DÉPÔTS À TERME</b>		
Émis le 12 février 1992 pour la somme de 4 000 \$ .....	4 000,00 \$	4 000,00 \$
Émis le 08 février 2006 pour la somme de 2 000 \$ .....	2 000,00 \$	2 000,00 \$
<b>TOTAL.....</b>	<b>26 196,49 \$</b>	<b>29,327,49 \$</b>



## VOTRE ADHÉSION EST IMPORTANTE !

À ce moment-ci de l'année, l'Association Perkins-sur-le-lac sollicite votre appui financier par une cotisation annuelle de 45 \$.

➡ S'IL VOUS PLAÎT REMPLIR ET RETOURNER LE FORMULAIRE D'ADHÉSION SUR LA PAGE SUIVANTE ET LE RETOURNER AVEC VOTRE PAIEMENT, OU VOUS POUVEZ TROUVER LE FORMULAIRE ET PAYER EN LIGNE SUR LE SITE DE L'ASSOCIATION, [www.psl.ca](http://www.psl.ca)

Voici une liste de certaines activités que nous ferons pour vous durant cette année :

- effectuer de minutieuses analyses des eaux de nos lacs soit é-coli et phosphates (depuis 2002),
- faire l'ensemencement des lacs (depuis 1989),
- participer à plusieurs associations à caractère environnemental telles que la Fédération des lacs de Val-des-Monts (FLVDM), lesquelles discutent de problèmes régionaux et provinciaux et font la promotion de réglementation,
- fournir des subventions pour l'entretien des chemins privés de notre Domaine (ces chemins assurent l'accès à la majorité des résidences),
- encourager l'aménagement riverain et forestier, surveiller activement et promouvoir fortement la protection de l'environnement et de la valeur économique de nos propriétés
- faire la promotion de la sécurité nautique et de la réglementation de la vitesse,
- faire l'entretien de la plage du Lac Bataille et gérer la mise à l'eau des embarcations des membres en contrôlant l'accès et en prévenant l'infiltration d'organismes dangereux,
- assurer la représentation juridique pour la protection de propriétés collectives.
- organiser des activités sociales pour encourager camaraderie entre nos membres.

PSLL est reconnaissant de votre appui continu. Tous les propriétaires jouissent de tout cet éventail de bénéfices offerts par l'Association. Veuillez encourager un voisin ou un résident qui n'est pas membre à se joindre au nombre croissant de membres qui nous aident à réaliser notre mission.

Pour plus de renseignements, consultez [www.psl.ca](http://www.psl.ca)

*David Hodgkin, président, comité d'adhésion*



2017

## ADHÉSION ET RENSEIGNEMENTS

S'il vous plaît remplir et retourner avec le paiement à :

Association Perkins-sur-le-lac

46, chemin des Orioles, Val-des-Monts (QC) J8N 6L8

Ou visiter [www.psll.ca](http://www.psll.ca) pour la forme et les options de paiement en ligne.

### A. RÉSIDENCE (ADRESSE POSTALE)

Nom de famille

Prénom(s)

Adresse

Téléphone

Ville

Province

Code postal

Courriel

### B. RÉSIDENCE ESTIVALE

N° civique, Nom du chemin

Lac

Téléphone



**ADHÉSION :**  Oui (chèque de 45 \$ payable à l'ordre de : Association PSLL)  Non (Pas à ce moment-ci)

### C. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Je désire recevoir le Bulletin d'information SEULEMENT par courriel  I'd like to receive correspondence in English

SVP, veuillez changer mon adresse comme suit :

Nom de famille

Prénom(s)

Adresse

Téléphone

Ville

Province

Code postal

Courriel

Je voudrais porter à votre attention le(s) sujet(s) suivant(s) :